

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 5

Artikel: La deuxième représentation, après 350 ans
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203058>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La deuxième représentation, après 350 ans.

Un beau jour de l'an 1551 ou 1552, les Lausannois accoururent, place de la Palud, pour voir jouer *Abraham sacrifiant*, tragédie en vers, écrite par le réformateur Théodore de Bèze, professeur de grec à l'Académie. Les acteurs étaient les « escholiers » ou étudiants. Cette œuvre n'a dès lors pas été représentée à Lausanne. Elle sera redonnée, ce soir même, à la Maison du Peuple, et après-demain, lundi, à Morges, par les étudiants en théologie de Genève, qui l'ont interprétée dans leur ville, il y a quelques semaines, à l'occasion du trois centième anniversaire de la mort de l'auteur.

L'*Abraham sacrifiant* n'est, au dire d'un critique, qu'« une exhortation déguisée » ; cependant l'élément dramatique n'y fait pas défaut. Bèze s'attache à y démontrer que le chrétien doit être prêt à sacrifier sa vie et celle de ses proches à l'avancement du règne de Dieu. Les personnages sont : Abraham, Sara, Isaac, l'Ange, Satan et la troupe des bergers d'Abraham.

Afin de capter d'emblée l'attention du spectateur, l'auteur débute par un prologue d'un effet irrésistiblement comique :

Dieu nous garde tous, autant gros que menus,
Petits et grands, bien soyez vous venus !
Longtemps y a, au moins comme il me semble,
Qu'ici n'y eut autant de peuple ensemble :
Que plût à Dieu que, toutes les semaines,
Nous puissions voir les églises si pleines !
Or ça, messieurs, et vous, dames honnêtes,
Je vous supplie d'entendre mes requêtes !
Je vous requiers vous taire seulement.
« Comment ! dira quelqu'une voirement,
Je ne sauray ni ne voudray avec »,
Or si faut-il pourtant clore le bec,
Ou vous et moi avons peine perdue,
Moi de parler et vous d'être venue !

Sur quoi, le poète annonce au public qu'il va le faire voyager :

Plus n'est ici Lausanne, elle est bien loin ;
Mais toutefois quand il sera besoin,
Chacun pourra, voire dedans une heure,
Sans nul danger retrouver sa demeure.

Le prologue expose ensuite le sujet du drame, et conclut ainsi :

Qui veut donc voir choses tant admirables,
Nous le prions seulement d'écouter,
Et ce qu'il a d'oreilles nous prêter,
Etant tout sûr qu'il entendra merveilles...
Et puis après lui rendrons ses oreilles.

On voit paraître alors les divers personnages. L'entrée de Satan est tout à fait piquante : vêtu en moine, il prononce un monologue avec une verve... endiablée :

Je viens, je vais, jour et nuit je travaille,
Et m'est avis, en quelque part que j'aïlle,
Que je ne perds ma peine aucunement.
Règne le Dieu en son haut firmament,
Mais, pour le moins, la terre est toute à moi...
Dieu fait la paix, et moi je fais la guerre...
Dieu a créé la terre et les cieux,
J'ai bien plus fait, car j'ai créé les dieux !
Dieu ne fit une chose tant soit parfaite
Qui soit égale à celui qui l'a faite,

Mais moi j'ai fait, dont vanter je ne puis,
Beaucoup de gens pires que je ne suis.

Puis, montrant son habit de moine :

Ce froc, ce froc un jour connu sera
Et tant de maux au monde apportera,
Que si n'était l'envie dont j'abonde,
J'aurais pitié moi-même de ce monde,
Car moi qui suis de tous méchants le pire,
En le portant, moi-même je m'empire.

En attendant que l'heure de ces calamités soit venue, Satan est tout occupé de tendre des pièges à Abraham. Celui-ci entend l'appel de l'ange et sa terrible injonction. Ici, Bèze introduit un nouveau personnage : c'est le chœur antique, représenté par une troupe de bergers partagés en deux bandes. Ils se préparent à partir avec Abraham pour retourner vers leurs compagnons ; Isaac voudrait les suivre, mais le chœur lui répond par ces vers très peu antiques :

Isaac, demeurez ici,
Autrement monsieur votre père
Ou bien madame votre mère
En pourraient être mal contents...
Aussi faut-il en tous endroits
Qu'un fils honnête et bien appris,
Quelque cas qu'il ait entrepris,
A père et à mère obéisse.

La meilleure scène du drame est celle où Abraham enlève Isaac à sa mère ; celle-ci redoute quelque danger mystérieux ; un dialogue rapide s'engage entre les époux :

SARA. — C'est quelque entreprise secrète ?
ABRAHAM. — Mais, telle qu'elle est, Dieu l'a faite.
S. — Il n'ira jamais jusque-là...
A. — Dieu pourvoira à tout cela.
S. — Mais les chemins sont dangereux...
A. — Qui meurt suivant Dieu est heureux.

Les perplexités du père au moment du sacrifice, le combat qui se livre en son âme, les doutes qui l'assaillent, sont rendus avec une énergie poignante et l'on voit Satan ému lui-même du spectacle auquel il assiste :

Bien peu s'en faut que je n'en aie pitié !

Malgré ses défauts, l'*Abraham sacrifiant* est la meilleure des œuvres poétiques que Bèze ait écrites en français. Dans sa jeunesse il avait composé de petits poèmes latins d'un tour très libre, péchés de jeunesse qu'il déplora toute sa vie. On lui avait attribué à tort d'autres œuvres gauloises ; toutefois on a des raisons de penser que celui qui devait être une des gloires de la Réforme a collaboré à la satire intitulée la *Cuisine popale*, qui se termine par la complainte du président Lizet, grand brûleur d'hérétiques, sur la perte de son nez :

Nez né seulement pour boire,
Nez, mon bonheur et ma gloire,
Nez gourmet de mes desirs...
Alambic de mes plaisirs,
Suce-vin, vide-houteille,
Nez, nez, ma rose vermeille,
Hélas ! au moins j'espérais
Qu'avec moi tu partirais...
Nez, vrai nez de cardinal,
Mes heures, mon doctrinal,

Miroir de la Sorbonique,
Qui ne fut onc hérétique !...

Le lecteur en pensera ce qu'il voudra, ces facéties ne nous gâtent nullement Théodore Bèze ; ils nous le font paraître au contraire plus complètement homme, plus de son temps, que d'autres réformateurs.

Au courant de la plume.

Une demoiselle écrivait à son fiancé :
« Venez de bonne heure, j'ai celui de vous
voir plus tôt. »

Une jeune fille écrivant, l'autre jour, à une de ses amies, en pension dans la Suisse allemande, termine ainsi sa lettre :

« Je ne t'en dis pas plus long, ma chère Bett,
car j'ai si grand froid aux pieds que je ne puis
plus tenir ma plume. »

Cause majeure.

C'était au temps où l'on avait encore, aux enterrements des riches, des gens que les bienheureux héritiers payaient pour pleurer à leur place le cher défunt.

Un cordonnier d'une de nos petites villes, pleureur attiré de l'endroit, était convoqué pour l'enterrement d'un notable.

— Dis-moi, Abram, fait-il à son voisin, chez qui il était accouru à la hâte, veux-tu me rendre un service ?

— Pourquoi pas, si y a moyen.
— Y te faudrait aller pleurer à ma place pour M. de...
— Alors?... Tu peux pas y aller?...
— Non, vois-tu, impossible de pleurer aujourd'hui ; ma femme est morte ce matin.

Ça brûle.

Un curé était convié à dîner. On lui passa un plat très chaud et, comme il se brûlait les doigts, il laissa échapper une exclamation vraiment peu évangélique.

Son voisin, un journaliste, sans doute, sortit son calepin et nota l'incident.

— Pardon, lui fait le curé, qu'inscrivez-vous donc dans votre calepin ?

— Oh ! rien, monsieur le curé, je prends note seulement de votre prière pour les brûlures.

Noté !

J'eus l'honneur, nous racontait quelqu'un, de chasser, il y a quelques années, avec un souverain. Sa Majesté avait, comme il est d'usage, un marqueur nommant à haute voix et écrivant sur un carnet la pièce abattue par l'illustre veneur.

Or, il advint sous mes yeux que l'illustre personnage fit coup double. De sa première cartouche il abattit une caille et de la seconde le prince H., son chambellan.

Et j'entends le greffier consciencieux noter à haute voix, avec un sang-froid magnifique « une caille et un chambellan », comme il eût dit « une caille et un faisan ».

Je me hâte d'ajouter que le blessé en fut quitte pour quelques jours de lit.